

Quand on sème,
on a toujours
20 ans!

En 2012-2013, le SCCC-UQO fêtait
le 20^e anniversaire de sa fondation

Voyez, en pages 6 et 7, quelques photos de la fête du 20^e
qui s'est tenue au Hilton Lac-Leamy le 29 novembre 2012.



TABLE DES MATIÈRES

1. Rapport de la présidence 2012-2013 : Fonction « professionnel enseignant » — Assemblée générale statutaire
3. Emploi du temps de la présidence en 2012-2013
4. Rapports annuels de la vice-présidente à la Convention collective et de la vice-présidente aux communications
5. Notre nouveau logo
6. Quand on sème on a toujours 20 ans ! Une fête réussie
8. Rapport annuel du trésorier
9. Rapport annuel du secrétaire général — Journée nationale des chargées et chargés de cours 2012
10. Valorisons-nous — Projets d'intégration 2012-2013
11. Ce que la CSN, la FNEEQ et le CCSNO font pour nous
12. Réforme de l'assurance-emploi - Conséquences inquiétantes pour les personnes chargées de cours

Rapport de la présidence 2012-2013

Fonction : « professionnel enseignant »

Quel serait le titre d'emploi le plus descriptif de ce que nous faisons? Quel titre soulignerait mieux notre apport à l'enseignement universitaire? Ne devrions-nous pas porter un titre qui décrit bien ce que nous faisons et qui nous sommes?

Voilà d'importantes questions pour mieux valoriser et souligner ce que nous apportons à la communauté. En cette année de remise en question

de l'éducation supérieure et de toutes ses composantes, les professionnels enseignants se sont démarqués comme groupe par leur organisation et par la livraison de messages constructifs et clairs pour la cause commune.

Dans les deux campus de l'UQO, soit Saint-Jérôme et Gatineau, nous sommes près de 650 personnes chargées de cours.

(Suite à la page 2.)

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Notre prochaine Assemblée générale statutaire aura lieu le mercredi 24 avril 2013 à 17 h 30 au local C-0424 du pavillon Alexandre-Taché à Gatineau. Le comité exécutif y dressera un bilan de l'année 2012-2013.

De plus, il y aura élection des membres du comité exécutif pour le mandat 2013-2015 et des représentantes et représentants à certains comités dont le comité de négociation en prévision des prochaines négociations.

Les membres de Saint-Jérôme qui désirent assister à cette Assemblée générale pourront se faire rembourser leurs frais de déplacement, sur approbation préalable seulement. Le Syndicat remboursera l'achat de billets d'autobus ou les dépenses d'essence et le kilométrage au taux de la FNEEQ si vous voyagez à deux personnes ou plus dans une automobile. Le repas vous sera servi sur place. Si vous avez des questions ou désirez obtenir une approbation, veuillez nous contacter pour que nous convenions des conditions (coordonnées à la p.12).

Nous vous attendons nombreux. Soyez là !

Fonction : « professionnel enseignant »

(Suite de la page 1.)

Des chargées et chargés de cours de l'UQO, nous sommes 83 % à travailler dans nos spécialités respectives le jour et à partager notre vécu et notre expérience professionnelle le soir avec les étudiants. En moyenne, nous enseignons 1,5 cours par année.

C'est donc dire que les membres de notre Syndicat sont tous des professionnels, chacun et chacune dans son domaine, qui enseignent ce qu'ils ont appris dans leur milieu de travail. Alors quel titre donné à une personne dont la tâche d'enseignement fait appel à son vécu professionnel? La réponse proposée : **professionnel enseignant**.

Changer notre nom de profession serait le premier pas vers une valorisation accrue de notre rôle. Cette valorisation est si importante que l'Assemblée générale a jugé nécessaire en novembre 2012 de créer un comité de valorisation qui sera doté de membres élus à l'Assemblée générale d'avril 2013.

Nous n'avons pas choisi notre titre d'emploi actuel : chargée ou chargé de cours. Il a plutôt été créé par les employeurs qui décrivaient ainsi leur besoin : « Enseigne un cours pour moi, tu seras chargé d'un cours », ou encore « Tu seras un employé à temps partiel et, puisque les autres s'appellent professeurs, tu seras un "professeur à temps partiel" (ou un "*Sessional Lecturer*" en Ontario). Bref, cette nomenclature est descriptive des besoins de l'Employeur, mais ne décrit pas correctement qui nous sommes vraiment ni ce que nous apportons à la communauté universitaire.

Pourquoi cette volonté de changement? Lors de la Journée nationale des chargées et chargés de cours le 22 novembre dernier, nous avons entendu ou on nous a rapporté des commentaires provenant d'étudiants et qui étaient dérogatoires à notre égard. Des commentaires comme « Ils n'ont pas réussi à devenir professeurs » ou « Ils n'avaient

qu'à faire un doctorat » ou encore « Pauvre toi, tu n'as que des chargés de cours qui vont t'enseigner ».

Pourtant, dans mon propre cas et dans celui de bien des gens, l'enseignant qui aura le plus marqué ma vie étudiante à l'université était un « chargé de cours » qui est plus tard devenu ministre des finances du Québec, monsieur Yves Séguin.

Pour faire échec à cette perception négative des chargées et chargés de cours, nous croyons qu'il est important de mener une campagne de valorisation, et ce, de façon continue, car les futurs étudiants et étudiantes de l'UQO auront peut-être ces mêmes préjugés. Il s'agit donc de donner l'heure juste sur qui nous sommes, et ce, pendant plusieurs années.

Allons-y avec un peu d'histoire! Dans les premières universités canadiennes, il n'y avait au début que des « professionnels enseignants ». Ils étaient des laïques dans des collèges religieux. Au fur et à mesure que les collèges ont grandi pour finalement devenir universités, certains de ces professionnels enseignants ont répondu à l'appel de l'enseignement combiné à celui de la recherche pour « professer » ce qu'ils savaient. Ainsi, ceux qui professaient ont été nommés « professeurs » par leur employeur.

Mais ce ne sont pas tous les enseignants qui désirent répondre à cet appel. Pour notre part, professionnels enseignants, nous avons d'abord répondu à l'appel de notre spécialité, de notre profession, puis c'est notre désir de partager nos connaissances qui nous a poussés vers cette « mission altruiste », ce partage organisé qu'est l'enseignement. Nous n'avons, pour la plupart, ni l'intention de devenir professeurs ni celle de remplacer qui que ce soit.

Il est prouvé depuis longtemps dans le monde pédagogique que l'être humain a besoin

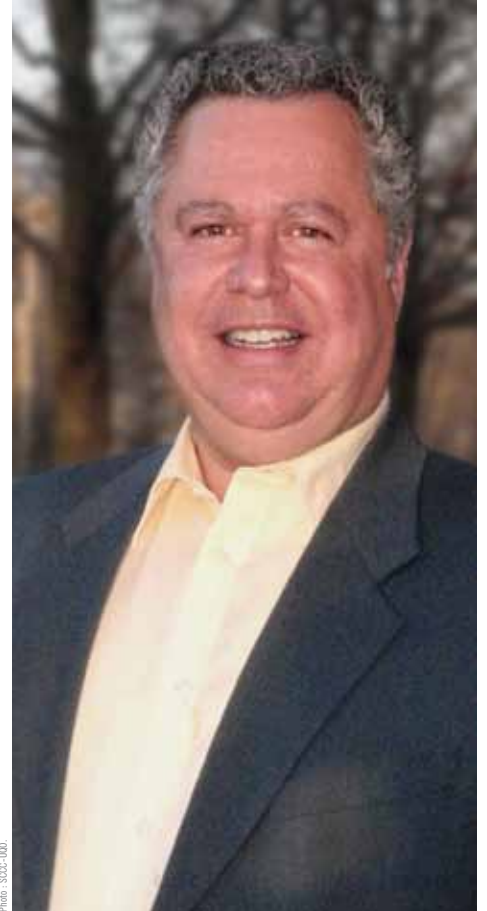


Photo: SGGC-UQO

d'exemples concrets pour mieux assimiler les théories. Rien de mieux qu'une personne qui œuvre dans son milieu pour apporter ces exemples vécus.

Nous sommes tous des professionnels enseignants. Voilà qui nous sommes! Et voilà aussi le thème de l'année qui vient. Nous vous encourageons à réfléchir à la manière de mieux faire connaître à tous et à toutes notre apport essentiel à l'apprentissage des étudiants, et à partager avec nous vos idées pour valoriser notre profession.

SOMMAIRE DE L'ANNÉE

Nous avons été élus à l'Assemblée générale d'avril 2012 pendant la crise maintenant nommée « printemps érable ». Ce fut une des assemblées générales les plus convoitées. Tous les points de vue furent entendus, et l'Assemblée vota majoritairement pour une résolution qui appuyait la cause étudiante. Bien des choses se sont passées par la suite.

Le trimestre d'été commença mal et fut ensuite annulé. Votre Syndicat était en constante communication et négociation avec l'Employeur.

Notre premier objectif était d'assurer la sécurité de nos membres que la loi obligeait à donner leurs cours, alors que certains de nos propres étudiants et étudiantes s'y opposaient. Nous avons même eu recours aux services juridiques de la CSN pour appuyer notre demande à la Cour supérieure de ne pas prolonger l'injonction pour des raisons de sécurité de nos membres. Malheureusement, notre argumentation ne fut pas retenue.

Puis, il a fallu attendre de savoir s'il y avait un trimestre à l'automne pour ensuite négocier un genre de « protocole » pour bien accueillir les étudiants et étudiantes qui entameraient leur trimestre seulement en octobre, alors que d'autres l'avaient commencé en septembre. Des questions fondamentales se sont ensuite posées. En vertu de la Loi 12, s'il y a un seul chargé de cours qui choisit de ne pas donner son cours, le Syndicat sera-t-il alors responsable solidairement de cette action et sera-t-il passible d'une amende de 25 000 \$ par jour? Si c'est le cas et afin de nous assurer un appui financier de la CSN, devons-nous aller chercher immédiatement un mandat de grève auprès de nos membres en Assemblée générale, sachant qu'un vote de grève serait illégal à ce stade-ci?

Votre Comité exécutif a pris la bonne décision, basée sur sa connaissance des membres, c'est-à-dire des gens qui leur ont confié le mandat de pratiquer et d'appliquer une bonne gestion syndicale. Ainsi, aucun membre n'a choisi de défier la loi, et tout est finalement rentré dans l'ordre. Nous avons tous agi comme de bons professionnels et professionnelles enseignants.

Aussitôt l'automne commencé, la préparation de mémoires sur la défense de la profession de chargée et chargé de cours débutait avec de nombreuses réunions productives à la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ). Puis,

en novembre dernier, l'Assemblée générale approuvait la mise à jour de nos Statuts et Règlements de régie interne. En janvier, ce furent les réunions préparatoires du Sommet sur l'éducation qui prenaient toute la place au moment de nos rencontres du Regroupement universités à la FNEEQ.

Soulignons la journée sur l'avenir des universités tenue le samedi 19 janvier dernier où il fut question, entre autres, du problème numéro un de l'UQO : la nécessité d'obtenir les moyens de fournir certains programmes de formation pour répondre aux indéniables besoins régionaux. Mentionnons que de nombreux étudiants et étudiantes gatinos, jeunes et moins jeunes, prennent des cours dans les quatre institutions ontariennes postsecondaires à Ottawa. Non seulement la région de l'Outaouais est-elle dans une situation unique au Québec, tant par son sous-financement en matière d'enseignement supérieur que par sa proximité avec l'Ontario, mais sa population en est une des plus polyglottes et bilingues au Canada! Ceci cause évidemment un exode de la population étudiante active vers l'Ontario. Conclusion : tant que cette situation inéquitable ne sera pas corrigée, la population gatinos et les gouvernements à Québec seront dépendants de l'offre d'enseignement faite pas les gouvernements ontariens pour combler la demande en éducation postsecondaire de l'Outaouais. Serait-ce là un des « avantages » du fédéralisme canadien? Mais à quel coût?

En conclusion d'une année chargée en événements de toutes sortes, votre Syndicat est demeuré fidèle à sa mission première qui est celle de protéger vos intérêts, votre sécurité et notre mission commune de professionnels enseignants.

Ensemble nous demeurons forts, constructifs et on nous entend!

– **Louis-Charles Sirois**
Président

Emploi du temps de la présidence par groupe de tâches en 2012-2013

Communications	15 %
Étude de dossiers et planification de tâches	12 %
Rencontres avec employé ou membre	3 %
Rencontres intersyndicales.....	15 %
Rencontres et échanges avec le comité exécutif, le Conseil syndical ou l'Assemblée générale.....	48 %
Rencontres avec la haute gestion de l'UQO	7 %

Heures de travail et salaire

En 2012-2013, plus que l'année précédente, et ce, à cause des conséquences imprévues de la grève de nos étudiants au printemps et à l'été 2012, il y a eu une moyenne accrue de cinq à six heures de travail par jour (surtout en soirée, les fins de semaine et les jours de « congé » de mon emploi principal.) L'exécutif syndical a eu de nombreuses rencontres pendant les fins de semaine pour gérer les conséquences du trimestre ultimement annulé de l'été 2012 et des horaires modifiés de l'automne 2012. Des journées complètes de 12 à 16 heures de travail syndical ont parfois eu lieu.

Les semaines habituelles de la présidence comportent un total approximatif entre 26 et 31 heures de travail syndical. Par ailleurs, s'il y a présence requise au Regroupement des syndicats de chargées et chargés de cours à la FNEEQ, il s'ajoute alors environ 22 heures de travail de plus cette semaine-là. La présence à ces regroupements est rémunérée à part, grâce au budget des délégations qui est maintenant en partie assumé par l'employeur.

En 2012-2013, le total des heures travaillées a été approximativement de 1240 heures. Le salaire annuel versé en 2012-2013 sous forme de contrats de libérations syndicales, totalisait 5,5 charges. Les délégations à la FNEEQ ont totalisé près de 100 heures de travail rémunéré au taux horaire des personnes chargées de cours.

Rapport annuel 2012-2013

de la vice-présidente à la Convention collective

C'est avec plaisir que je vous présente mon premier rapport en tant que vice-présidente à la Convention collective.

L'an dernier, notre vice-président aux relations de travail et à la Convention collective nous annonçait sa décision de « tirer sa révérence maintenant que le Syndicat a atteint maturité et stabilité ». M. Gratton ne prévoyait pas que nous allions vivre un printemps et un été différents de ce qu'il avait connu au cours de ses mandats à la vice-présidence.

J'ai donc été initiée très rapidement au travail de vice-présidente à la Convention collective. Il était très important d'être disponible pour aider les personnes chargées de cours et pour rencontrer l'Employeur afin de régler rapidement les problèmes qui se présentaient.

Ayant participé à la négociation de nos deux dernières Conventions collectives et ayant acquis de l'expérience en tant que membre du Comité de relations de travail du SCCC-UQO, j'ai pu assez facilement m'acquitter des tâches que j'avais à accomplir. Dans ce poste que j'occupe, il est important de savoir écouter les personnes qui se sentent lésées et de répondre à leur appel le plus rapidement possible. Je reçois de nombreux courriels ou appels de membres qui ont besoin de conseils ou de clarifications sur certaines clauses de notre Convention collective.

Au cours de l'année, des changements significatifs sont survenus dans certains domaines de notre Convention collective. Ainsi, après avoir obtenu l'accord de l'Assemblée générale, une lettre d'entente a été signée afin que les contrats soient dorénavant acheminés par voie électronique. Par ailleurs, les attributions de charges de cours se font maintenant par site de travail et par Département, et ce, depuis le trimestre d'été 2013. Cette nouvelle façon de faire engendre des questions de la part des personnes chargées de cours, et il est important d'être à leur écoute.



Photo : SCCC-UQO

Cette année, j'ai reçu l'équivalent de 4,5 charges de cours comme rémunération pour la réalisation de mon mandat. Il est arrivé assez souvent que mon travail nécessite ma présence au bureau du Syndicat des journées complètes (de 8 à 12 heures) afin de traiter des dossiers en relations de travail ou de participer à des réunions (comité de Relations de travail, comité exécutif, conseil syndical, assemblées générales).

Je représente aussi notre Syndicat au Bureau fédéral de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ). « Le Bureau fédéral coordonne le travail des comités créés par le congrès fédéral, prend position sur toute matière susceptible d'affecter la fédération ou les membres des syndicats affiliés, recommande l'ordre du jour et les résolutions soumises au conseil fédéral et au congrès »*. Les dépenses associées à ma participation sont remboursées par la FNEEQ. La présence à ces rencontres est rémunérée en grande partie par la FNEEQ (une demi-charge de cours). Je participe aussi à des rencontres du Regroupement des syndicats des personnes chargées de cours à la FNEEQ (dépenses remboursées par la FNEEQ). La présence à ces regroupements est rémunérée séparément avec le budget des délégations.

En terminant, je veux remercier M. Gérard Gratton qui m'a beaucoup appris lorsque j'étais agente de grief et membre du Comité de relations de travail et qui, à l'occasion, répond à mes questions au sujet de l'interprétation de notre Convention collective.

– **Luce Gilbert**
Vice-présidente à la Convention collective

*Site Web de la FNEEQ

Rapport annuel 2012-2013

de la vice-présidente aux communications

Comme mes collègues en ont déjà fait état, le printemps 2012 a été mouvementé et peu ordinaire. Il aura entravé considérablement le déroulement habituel des activités syndicales, et les communications ainsi que la dynamique de la vie syndicale n'auront pas été épargnées.

C'est ainsi que l'Infolettre a cédé sa place plusieurs mois à des messages courriels traitant généralement d'un sujet chaud du moment. L'information était centrée exclusivement sur les événements qui se déroulaient et sur ce que nous devons communiquer rapidement aux membres au fil des événements et des décisions patronales. Évidemment, les nouvelles diffusées sur le site Internet ont pris la même cadence. Il s'agissait d'afficher les informations névralgiques sur nos conditions de travail, nos actions syndicales, etc.

Malgré ces perturbations, le travail s'est poursuivi en ce qui a trait, entre autres, à la préparation de notre fête du 20^e. Ce volet a requis beaucoup de planification et de travail et le Comité du 20^e a été mis sur pied pour que l'ensemble des tâches soit réparti entre plusieurs. Les membres du comité exécutif y participaient. Les gens qui étaient là le 29 novembre 2012 vous le diront : ce fut une très belle fête. L'atmosphère était des plus agréables. Certes, beaucoup de travail pour les membres du comité, mais la gratification d'un indéniable succès le jour J.

Puis, l'occasion de doter le Syndicat d'un nouveau logotype s'est présentée. Après plusieurs années de loyaux services, force était de constater que le logo des premiers jours avait besoin de céder sa place à une image plus jeune, plus moderne. Dès lors, quoi de mieux que le 20^e anniversaire de la fondation du SCCC-UQO pour réaliser cette transformation importante! Une occasion en or s'est présentée : collaborer avec des étudiantes et étudiants de l'École multidisciplinaire de l'image, l'école des arts de l'UQO.



Photo : SCCC-UQO.

Bien sûr, le changement d'identification visuelle a eu des répercussions sur tous nos outils de communication. Ainsi, le site Internet a dû faire peau neuve; une simple et modeste mise à jour de l'entête et des couleurs, mais qui s'imposait tout de même. L'Infolettre a aussi été mise à jour de la même manière. Pareillement, il a fallu revoir la papeterie générale avec notre papier entête et les diverses enveloppes que nous utilisons. Les étudiants responsables du mandat nous ont livré les fichiers de travail nécessaires pour préparer l'impression de ces documents.

Pour la réalisation de mon mandat 2012-2013, j'ai reçu une rémunération équivalant à 3 charges de cours et j'ai réalisé près de 540 heures de travail syndical. Évidemment, cette année, les événements ont contribué à multiplier les rencontres et les suivis sur de nombreux dossiers, totalisant ainsi autour de 300 heures de travail. Le reste de mon temps a été réparti en rédaction et révision de documents ou de messages d'information aux membres, en suivis, organisation et planification des rencontres syndicales et des dossiers généraux associés à mon mandat, en coordination des activités du 20^e et de la conception du logotype, et en travaux de toutes sortes touchant le graphisme.

Finalement, l'année 2012 nous aura réservé bien des exclusivités et bien des surprises, certaines affectant directement les communications et la vie syndicale et apportant avec elles des défis de nouvelle nature. Une année exigeante et pas toujours facile, oui, mais à travers laquelle l'équipe en place est passée avec rigueur, réalisant comme à son habitude un travail de qualité au bénéfice de tous les membres du Syndicat.

– **Ghyslaine Lévesque**
Vice-présidente aux communications

Une nouvelle identité visuelle pour le SCCC-UQO



Syndicat
des chargées et chargés de cours
de l'Université du Québec en Outaouais

En novembre 2012, le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais (SCCC-UQO) recevait fièrement sa nouvelle identité visuelle des mains des étudiants de l'École multidisciplinaire de l'image (ÉMI) ayant obtenu le mandat de travailler à la refonte de son image à l'occasion du 20^e anniversaire de la création du Syndicat.

L'ÉMI est l'École d'art de l'UQO. Elle offre le cours Graphisme Synthèse 1 - projet en entreprise qui permet à ses étudiants finissants de travailler sur des projets réels, afin de se faire la main avant le grand saut dans le monde du travail. Au trimestre dernier, le professeur Jean-François Lacombe enseignait ce cours et y supervisait le travail des étudiants.

Pascale-Annie Paquin, Roxanne Landry et Jean-Sébastien Casavant, les trois étudiants qui ont travaillé sur ce mandat, ont livré un travail de qualité, réalisé avec professionnalisme. Ils ont présenté eux-mêmes le fruit de leurs efforts aux membres du SCCC-UQO présents à l'Assemblée générale (AG) de novembre 2012. Les membres ont pu voter pour leur préférence entre les deux propositions qui leur avaient été présentées, et le logo que vous voyez ci-dessus est le résultat de leur choix.

QUE REPRÉSENTE LE NOUVEAU LOGO?

D'abord, on reconnaît dans le symbole retenu l'acronyme de « Syndicat des chargées et chargés de cours » comme nous l'utilisons couramment dans nos communications, soit SCCC. Les formes des lettres y ont été simplifiées pour s'imbriquer parfaitement l'une dans l'autre, symbolisant ainsi l'union et la solidarité,

valeurs essentielles à la bonne marche d'un syndicat. La fusion entre les lettres permet également de percevoir un mouvement d'ensemble rappelant l'effort commun des membres du groupe et la force qui résulte de cette symbiose, du travail d'équipe, chaque élément dépendant des autres.

Le dessin des lettres se veut aussi un rappel du logo des institutions du réseau UQ, puisque nous en sommes partie intégrante. Ceci positionne bien notre syndicat dans le réseau UQ.

Les formes sont simples et vont directement à l'essentiel, favorisant ainsi une excellente reconnaissance de notre logo et sa rétention. Cette simplicité permet également d'anticiper que notre nouvelle image résistera très bien au passage du temps.

La police de caractères qui identifie notre Syndicat a été retenue pour sa lisibilité, sa simplicité et son efficacité. Elle favorise une reconnaissance rapide du nom et n'entre pas en compétition avec le symbole. En fait, elle le complète très harmonieusement avec un dessin de lettres qui va à l'essentiel tout comme le symbole lui-même. Cette typographie laisse ainsi « respirer » le symbole, lui permettant d'être la force visuelle de notre nouvelle identification.

LE CHOIX DE LA COULEUR

La couleur turquoise a été retenue d'abord pour sa parenté avec le vert de notre précédent logo. Il ne fallait pas faire en sorte que la transition entre les deux images soit telle que plus personne ne s'y reconnaisse. Cette couleur permet aussi de conserver un lien subtil avec le « tableau vert », symbole des institutions d'enseignement.

(Suite à la page 12.)

Quand on sème, on a toujours 20 ans!

Une fête réussie!

Le 29 novembre dernier, le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQO célébrait ses 20 ans d'existence sous le thème « Quand on sème on a toujours 20 ans! ».

Une soixantaine de personnes ont répondu à l'invitation du SCCC-UQO et se sont réunies au Salon Royal du Casino du Lac-Leamy pour l'occasion. Dans une atmosphère détendue, festive et des plus amicales, les invitées et invités ont pu suivre une partie de la jeune histoire de notre Syndicat à travers un diaporama montrant des photos de quelques événements syndicaux des années passées.

Gérard Gratton, notre ancien vice-président à la Convention collective, agissait à titre de maître de cérémonie, tandis que notre ancienne présidente, Marie-Josée Bourget, animait un quiz sur notre historique syndical en compagnie de Caroline Gagnon, notre agente des relations de travail. Quelques prix de présence distribués au hasard ont ponctué la soirée de moments de suspense amusants.



L'ambiance générale était sereine, et la douce musique jazz du duo de musiciens y contribuait efficacement.

Parmi nos invités spéciaux, il y avait, venant de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ/CSN), la vice-présidente au comité exécutif, Caroline Quesnel, Claire Tremblay, coordonnatrice du Regroupement des chargés de cours d'universités, et Frédéric Lavigne, notre conseiller syndical. Le Conseil central des syndicaux nationaux de l'Outaouais (CCSNO) était représenté par Sylvie Ferland, vice-présidente à la condition féminine au comité exécutif, et Lynn Chamberland, notre conseillère syndicale.

Au moment de leurs discours et chacune à sa façon, mesdames Quesnel, Tremblay et Ferland ont souligné que le succès de notre Syndicat de chargées et chargés de cours est une œuvre commune et continue qui résulte de la force de regroupements comme la FNEEQ et le CCSNO. Nos invitées ont également félicité tous les membres du SCCC-UQO pour les résultats obtenus en 20 ans. Tant de choses ont changé depuis la création de notre Syndicat! Au fil des vingt dernières années, nous avons remporté de bien belles batailles et obtenu les conventions collectives, les salaires réseau et les bénéfices sociaux que nous désirions. Et par-dessus tout, nous avons obtenu d'être respecté par notre Employeur.



Le comité d'accueil du 20^e! De gauche à droite, Gérard Gratton, son épouse Denise, Nicole et Réjean Durocher.

Grâce à l'appui constant, tant de la FNEEQ que des autres syndicats de chargés de cours auxquels nous sommes associés par la FNEEQ, nous sommes arrivés à récolter des conditions de travail toujours plus propices à favoriser un enseignement de qualité. Ajoutez à cela l'apport concret des chargées et chargés de cours à la formation des étudiants par leur pratique et leur vécu quotidiens, et vous avez bien là un enseignement universitaire de grande qualité!

Avant de clore cette 20^e année et de donner place à la prochaine décennie, profitons de l'occasion pour remercier les membres du comité du 20^e qui ont donné bénévolement de leur temps pour assurer le succès de la fête. Il s'agit de : Marie-Josée Bourget, Nicole Durocher, Caroline Gagnon, Denise Gratton, Gérard Gratton, Rosaura Guzman Clunes ainsi que les membres du comité exécutif, Réjean Durocher, Luce Gilbert, Éric Lachance, Ghyslaine Lévesque et Louis-Charles Sirois.

Gageons que nous trouverons dans tout ce qui précède la recette de nos succès futurs : des témoignages de solidarité, des membres impliqués, le respect de notre Employeur et l'appui stratégique de la FNEEQ et des autres syndicats de chargées et chargés de cours.

Voilà le gage d'excellentes récoltes à venir pour qui sème bien!



Éric Lachance, trésorier du SCCC-UQO, en compagnie de son collègue Alain Labege, ancien trésorier et chargé de cours en sciences comptables, lui-même accompagné de sa conjointe.



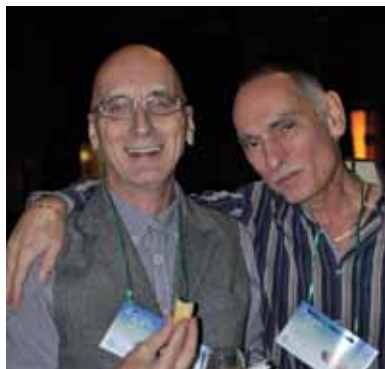
M. Pierre Adjété, chargé de cours au Département des sciences sociales, et sa conjointe, en compagnie de Raymonde Simard, vice-présidente aux relations intersyndicales du SCCC de l'Université du Québec à Rimouski.



Gérard Gratton, maître de cérémonie, félicite Claire Tremblay de la FNEEQ pour son chaleureux discours.



Quelques membres du SCCC-UQO. Dans l'ordre habituel, Nancy Amyot, Gilles Pelletier, Marie-Josée Bourget, Pascal Sergent, Marc Aubé et Marc Sarazin.



Richard Langlois, chargé de cours retraité en sciences de l'éducation, et son conjoint Carol Richer.



Puma Freytag, président, et Vincent Mauger, vice-président aux relations intersyndicales du SCCC de l'Université Laval.



Marie-Josée Bourget et Caroline Gagnon dévoilent les réponses aux questions du quiz qu'elles ont concocté, rappelant des moments importants de l'histoire du Syndicat.



Caroline Quesnel de l'exécutif de la FNEEQ/CSN en discussion avec Sylvie Ferland de l'exécutif du CCSNO.



Anthony Garbish, bassiste, et Garry Elliott, guitariste, jouent quelques pièces de jazz pour le plus grand plaisir des gens présents.



Ghyslaine Lévesque, vice-présidente aux communications, Rosaura Guzman Clunes, ancienne vice-présidente à la vie syndicale et à l'information, et Anne-Marie Sabourin, chargée de cours en sciences de l'éducation, à la recherche de réponses aux questions du quiz.

Photos : SCCC-UQO.

Rapport annuel 2012-2013

du trésorier

C'est avec plaisir que je vous communique mon rapport concernant la trésorerie pour l'année 2012-2013.

Encore une fois cette année, la réduction des heures du secrétariat a permis de faire d'importantes économies. Par ailleurs, comme mentionné dans mon dernier rapport, nous avons travaillé à augmenter notre fonds de prévoyance qui n'est pas suffisamment élevé. Certains d'entre vous se demandent peut-être quel montant devrait être mis dans ce fonds de prévoyance pour s'assurer qu'il puisse satisfaire à nos besoins en cas de situation problématique importante. Pour répondre à cette question, nous pouvons nous baser sur la pratique des autres syndicats de chargées et chargés de cours : le montant minimal du fonds devrait correspondre à deux fois le revenu annuel du Syndicat en cotisations.

Et nous progressons très bien vers cet objectif. Cette année, nous y avons ajouté une somme considérable. Ainsi, malgré la période marquée par le conflit étudiant, nous avons sagement suivi l'évolution des finances afin de nous assurer de ne pas puiser dans notre réserve pour terminer l'année, et ce, en dépit du fait que certaines entrées d'argent anticipées ne nous sont jamais parvenues à cause de l'annulation du trimestre d'été 2012, par exemple. Ainsi, non seulement n'avons-nous pas touché à cette réserve, mais nous avons même réussi à dégager un surplus pour l'augmenter. Je vous invite à assister à l'Assemblée générale du 24 avril prochain pour venir constater la bonne nouvelle avec nous.



Photo : SCCC-UQO

Au moment de la planification du budget 2012, nous avons réservé des fonds pour la tenue des activités du 20^e anniversaire du Syndicat. Grâce à une excellente gestion, c'est avec plaisir que je vous mentionne que les fonds réservés n'ont finalement pas été utilisés en totalité. Et ceci n'a pas empêché l'événement d'être de grande qualité. Nous avons eu une très agréable soirée, passée en très bonne compagnie. En plus des membres du SCCC-UQO présents, des gens de la CSN et de la FNEEQ ainsi que plusieurs collègues provenant de diverses universités sont venus festoyer avec nous pour souligner le 20^e anniversaire de notre Syndicat. Merci à tous pour cette belle démonstration de solidarité!

Au cours de l'année 2013, nous devons déjà commencer à parler de la négociation de notre prochaine Convention collective. Afin de bien mobiliser les membres, nous avons prévu également dégager un budget pour la valorisation du travail et de l'apport de nos

chargées et chargés de cours au sein de l'Université. Je vous invite encore une fois à assister à l'Assemblée générale en grand nombre. Vous y prendrez connaissance du rôle du comité de valorisation et comment vous pourrez l'alimenter en apportant des exemples de votre vécu de chargée ou chargé de cours ou encore en œuvrant au sein même de cet important comité.

À la prochaine assemblée générale, je déposerai le budget pour l'année 2013. Il sera présenté, entre autres, avec une proposition sur les sommes dont le comité de valorisation aura besoin pour fonctionner et mener à bien ses objectifs, et nous aimerions en discuter « en famille » avec vous et connaître votre opinion sur ce sujet.

Commençons dès maintenant à nous mobiliser en vue de la prochaine période de négociation. Il est de plus en plus important que tous les membres prennent connaissance également de l'appui que nous recevons de la CSN et de la FNEEQ pendant toutes nos périodes de négociation de Convention collective ainsi que pour le traitement de divers griefs depuis quelques mois.

En terminant, malgré que nous ayons connu une année 2012 chargée en émotions et parfois difficile pour certaines et certains d'entre nous, je crois qu'il est maintenant temps de nous unir et de nous serrer les coudes pour bien nous préparer aux défis que l'année 2013-2014 nous réserve.

– **Éric Lachance**
Trésorier

du secrétaire général

Voilà une année syndicale qui nous aura tous bien marqués. En effet, les activités des derniers mois ont fait en sorte que le travail de tous et chacun a connu des bouleversements assez importants dans plusieurs cas. Les situations particulières et les inquiétudes vécues par plusieurs personnes chargées de cours au moment du printemps érable et des mois qui ont suivi ont préoccupé particulièrement les membres du Comité exécutif qui sont toujours à l'écoute des membres du Syndicat et à la recherche de solutions et de moyens pour faciliter l'accès à un monde de travail qui soit à la fois humain, valorisant et respectueux de tous.

En tant que secrétaire général du SCCC-UQO, l'année 2012-2013 s'est donc avérée une année bien remplie surtout à cause de la fréquence des rencontres des officiers. La préparation des différents documents pour toutes les instances demeure l'activité la plus accaparante, et je me vois assisté sur le plan de cette tâche par notre secrétaire salariée à raison de trois jours semaines. Les suivis



aux correspondances téléphoniques, papier et électroniques demeureront toujours une priorité dans l'organisation du travail afin de bien répondre aux demandes de nos commettants.

Les contrats de libérations qui sont associés au poste que j'occupe représentent 3,5 charges de cours pour l'année. La présence aux différentes rencontres (comité exécutif, conseil syndical, assemblées générales, comités divers) représente 190 heures de mon emploi du temps (24%), alors que la préparation des documents pour toutes les rencontres, les communications sous toutes formes et la présence pour assurer la permanence au bureau totalisent 525 heures (65%). Il faut aussi ajouter le temps pour l'étude de dossiers, la planification et les suivis, soit 85 heures (11%).

Je souhaite pouvoir continuer de travailler au sein d'une équipe qui se respecte et qui se soutient. Notre attachement au Syndicat passe d'abord par une préoccupation commune de bien servir et de vouloir assurer la même qualité de services qui a marqué nos 20 premières années de solidarité syndicale.

– Réjean Durocher
Secrétaire exécutif

Journée nationale des chargées et des chargés de cours

Deux bourses d'études de 500 \$ remises à des étudiantes

Le jeudi 22 novembre 2012, dans le cadre de la Journée nationale des chargées et chargés de cours, Mme Caroline Gagnon a remis, au nom du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQO et en votre nom, deux bourses d'études de 500 \$ chacune pour venir en aide à des étudiantes ou des étudiants au baccalauréat de l'UQO. Les récipiendaires des bourses 2012 sont Suzanne Cyr et Karine F. Gervais, deux étudiantes du Campus Saint-Jérôme de l'UQO.

Fidèle à son habitude, le SCCC-UQO en a aussi profité pour servir le traditionnel repas pizza aux étudiantes et aux étudiants de l'Université, tant à Gatineau qu'à Saint-Jérôme. Grâce à la collaboration des gens de la Coospc, l'événement fut un franc succès, et ce sont presque 600 repas qui ont été servis aux étudiantes et aux étudiants des trois pavillons de l'UQO, Alexandre-Taché, Lucien-Brault et Campus Saint-Jérôme.



Suzanne Cyr (à gauche) et Karine F. Gervais (à droite), étudiantes de l'UQO au Campus Saint-Jérôme, reçoivent des mains de Caroline Gagnon, chargée de cours au Département du travail social et représentante du Syndicat, leur bourse d'études au montant de 500 \$ chacune.

VALORISONS-NOUS!

Le SCCC-UQO a le plaisir de vous annoncer l'envol prochain du Comité de valorisation des personnes chargées de cours de l'UQO. Aujourd'hui, nous sommes plus de 650 personnes chargées de cours à l'UQO et notre contribution y est essentielle. L'expertise de chacun et de chacune d'entre nous dans notre domaine particulier est un atout majeur à la vie académique de l'UQO. De plus, nous avons une présence active au sein de l'institution, nos membres étant impliqués dans les comités et les instances de la communauté universitaire. Les personnes chargées de cours font une différence à l'UQO. N'a-t-on pas déjà dit « que serait l'UQO sans ses personnes chargées de cours » ?

Et pourtant, il semble parfois que la présence des personnes chargées de cours au sein des universités « dérange » et qu'elle ne soit pas toujours reconnue à sa juste valeur. Des paroles blessantes et peu élogieuses sont dites à notre sujet.

À en croire ainsi certains propos diffusés dans les médias et entendus dans les tribunes populaires, les personnes chargées de cours seraient des enseignants de moindres compétences et qualification. Leur « trop grande présence » dans les salles de classe serait un « effet pervers » du sous-financement des universités, etc. Pire : les personnes chargées de cours seraient un « mal nécessaire » !

Ces préjugés et idées contrefaites à l'égard des personnes chargées de cours viennent ternir leur image, dévaloriser leur statut d'emploi et déprécier leur réelle contribution à l'enseignement universitaire. Il est temps d'agir et de nous mettre en valeur !

Alors, valorisons-nous ! Faisons connaître à nos membres et à la communauté universitaire nos qualifications, nos réalisations, notre rayonnement dans nos spécialisations respectives, notre contribution active au sein des divers comités et instances de l'UQO, l'appréciation positive qu'ont les étudiants envers nous, etc.

C'est la mission première que se donne ce nouveau comité : « accorder une plus grande reconnaissance à la compétence et à la contribution des personnes chargées de cours à l'apprentissage des étudiants par

Accorder une plus grande reconnaissance à la compétence et à la contribution des personnes chargées de cours à l'apprentissage des étudiants par l'élaboration et la mise en œuvre de diverses stratégies de valorisation auprès de l'ensemble de la communauté universitaire de l'UQO.



l'élaboration et la mise en œuvre de diverses stratégies de valorisation auprès de l'ensemble de la communauté universitaire de l'UQO ».

Pour s'envoler, le Comité de valorisation nécessite la participation et l'implication de personnes chargées de cours qui ont à cœur la reconnaissance de leurs actions à l'UQO. Si vous désirez vous joindre au comité, faites-nous connaître vos intentions ou votre volonté d'être membre du comité de valorisation ou de participer à l'élaboration de stratégies de valorisation en nous envoyant un courriel à Chargesdecours.Syndicat@uqo.ca. L'élection des membres du comité aura lieu durant l'Assemblée générale du 24 avril 2013.

Nous comptons également sur vous pour alimenter le Comité de valorisation de témoignages positifs reçus d'étudiants, par exemple, ou pour l'informer de vos réalisations professionnelles qui devraient être soulignées.

– **Caroline Gagnon**

Chargée de cours - Département de travail social
Coordonnatrice du Comité de valorisation des personnes chargées de cours de l'UQO

PROJETS D'INTÉGRATION 2012-2013 DES PERSONNES CHARGÉES DE COURS

Vous avez jusqu'au 15 mai 2013 seulement pour soumettre un projet d'intégration pour l'année 2012-2013.

Cette année, la somme totale réservée pour les projets d'intégration des personnes chargées de cours est de 105 000 \$.

Certaines personnes chargées de cours, pour la plupart nouvellement engagées, nous ont demandé ce qu'était un projet d'intégration. Il s'agit en fait d'un projet qui met à contribution l'expertise disciplinaire

et pédagogique des personnes chargées de cours. Il doit viser l'amélioration de la qualité de l'enseignement ou favoriser la contribution des personnes chargées de cours à la mission d'enseignement de l'Université. Voici quelques exemples :

- l'encadrement d'étudiants en vue de favoriser la réussite de leurs études;
- des activités de promotion, de recrutement, d'accueil et de rétention des étudiants;

- de la concertation avec les professeurs;
- le développement d'outils pédagogiques;
- la participation au processus d'élaboration, d'évaluation et de modification des programmes d'études;
- la participation à la création ou à la révision d'un cours;
- toute autre activité de même nature favorisant l'intégration pédagogique des personnes chargées de cours.

CE QUE LA CSN, LA FNEEQ ET LE CCSNO FONT POUR NOUS



Depuis notre fondation il y a 20 ans, le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais a choisi de faire partie de la plus grande organisation syndicale de personnes chargées de cours au Québec. Non seulement s'agit-il d'un lieu d'échange stratégique et comparatif, mais aussi notre Syndicat bénéficie des autres services que nous offre la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ); cette fédération fait partie de la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Bien sûr, nous devons « payer » pour ces services, comme tous les autres syndicats de personnes chargées de cours qui font partie de la Fédération. En fait, nos paiements sont plutôt des contributions aux causes communes, et ces contributions sont basées sur le nombre de membres salariés; elles portent le nom de « *per capita* ».

Grâce aux ressources monétaires provenant des syndicats membres, la FNEEQ peut assurer une coordination constante de tous les intérêts communs et souligner les divergences propres à chaque syndicat. De fait, le descriptif officiel de la FNEEQ explique bien son but général : « La mission première de la FNEEQ est l'amélioration des conditions de travail par l'entremise de la négociation et de l'application d'une convention collective entre un employeur et le personnel enseignant et salarié. La Fédération offre aux syndicats des services-conseils et des services de représentation afin d'établir les meilleures conditions possibles pour l'exercice de la profession enseignante et de permettre à chacune et à chacun de jouer pleinement son rôle dans l'institution* ».

Au quotidien, nous tirons profit des sages conseils offerts par l'équipe des conseillers syndicaux. Une personne de la FNEEQ nous est dédiée et nous conseille à chaque demande d'expertise en relations de travail. Elle nous aide à résoudre des problèmes liés au respect de la Convention collective et très souvent à arriver à des règlements sans même déposer de griefs officiels. Cette personne conseillère nous accompagne aussi pendant la négociation de notre Convention collective. De plus, durant cette période, nous recevons de la FNEEQ un soutien financier pour supporter les dépenses supplémentaires qui surgissent en négociations.

Soulignons que la fraternité intersyndicale des chargées et chargés de cours est excellente. Par exemple, au moment de notre grève de 2004, des membres d'autres syndicats du Regroupement Université affiliés à la FNEEQ sont venus nous appuyer pour signifier à notre Employeur que nous n'étions pas seuls dans notre lutte.

À la FNEEQ, une personne assistée de toute une équipe assure la coordination des échanges d'information entre les syndicats de personnes chargées de cours et organise mensuellement une rencontre entre eux. C'est ce qu'on appelle le Regroupement Universités.

La FNEEQ/CSN offre également de la formation aux membres des comités exécutifs et des comités de relation de travail des syndicats affiliés, afin qu'ils soient bien outillés pour la réalisation de leurs mandats. Voilà un service dont nous avons déjà bien profité.

N'oublions pas les avocates et avocats de la CSN qui nous offrent des services juridiques au besoin. La dernière fois que nous avons fait appel à leur expertise, c'était lors du

printemps érable quand nous avons tenté de repousser une injonction afin de préserver la santé et la sécurité de nos membres.

Localement, nous bénéficions des services et du support du Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais, le CCSNO, qui regroupe tous les syndicats CSN de la région.

À l'instar de la FNEEQ, le Conseil central offre, entre autres, des formations ciblées pour les divers postes en comité exécutif comme la trésorerie ou les communications.

De plus, le CCSNO est toujours là lorsqu'il est question de mobilisation et que le besoin d'aide se fait sentir. Notre conseillère à la mobilisation du CCSNO fait toujours partie de nos comités de mobilisation en temps de négociations. L'apport des gens du CCSNO qui « ont tout vu » nous est primordial afin d'atteindre nos objectifs compte tenu de nos propres réalités.

Là encore, ces services sont uniquement possibles grâce aux contributions financières de l'ensemble des syndicats CSN de la région qui contribuent à maintenir le Conseil central en place.

En somme, voilà des preuves que l'union fait la force. L'union de nos ressources financières pour que tous les syndicats membres bénéficient des excellents services développés en appui à la défense des droits de chacun de nos membres.

Et sachez que nous sommes très bien servis!

– **Le comité exécutif du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais**

* Site Web de la FNEEQ à www.fneeq.qc.ca.

Réforme de l'assurance-emploi



Conséquences inquiétantes pour les personnes chargées de cours

Celles et ceux qui, à cause de la nature précaire de leur emploi, ont présenté trois demandes ou plus de prestations régulières et ont touché de telles prestations pendant plus de 60 semaines au cours des cinq dernières années de viennent, au sens de la nouvelle réglementation C-38, des prestataires fréquents.

Conséquemment, ces personnes devront étendre leur recherche d'emploi, dès la fin de leur contrat, à tout emploi semblable dont le salaire représente 80 % de leur salaire horaire précédent.

Après six semaines de prestations, elles devront dorénavant élargir leur recherche à tout travail pour lequel elles sont qualifiées (avec une formation en milieu de travail au besoin) à un salaire représentant au moins 70 % de leur salaire horaire précédent.

- **Obligation** d'accepter un travail si leur santé physique leur permet de se déplacer et d'occuper l'emploi. Il leur incombera de faire la preuve du contraire.

- **Obligation** d'accepter un travail loin de leur résidence ou de l'emploi de référence. Le lieu du nouvel emploi devra se trouver généralement à moins d'une heure de déplacement (sauf pour certaines régions, comme les grandes villes, où le temps de transport est normalement plus long).
- **Obligation** d'accepter un travail d'une nature différente.
- **Obligation** d'accepter un travail moins rémunéré.

Sans quoi, elles seront privées de leurs prestations. Dans ces conditions, peut-on encore parler d'assurance-emploi?

Informons-nous ! Mobilisons-nous !

Rappelons au gouvernement qu'il ne contribue pas à cette caisse. Pour en savoir plus, visitez régulièrement ces sites Internet :

<http://www.csn.qc.ca/web/csn/assurance-emploi>

<http://www.nonausaccage.com/>

– Réf. : FNEEQ/CSN

Une **pétition** circule actuellement pour faire reculer le gouvernement Harper sur son projet de loi C-38. Téléchargez-la du site www.csn.qc.ca/web/csn/petition-assurance-emploi, récoltez des signatures et faites-nous la parvenir (coordonnées postales ci-dessous). Nous la ferons suivre au CCSNO.

Politique éditoriale

Le Papier est un journal d'information syndical destiné prioritairement aux membres du SCCC-UQO/CSN, mais également distribué auprès d'autres organismes. Sa mission est de tenir les membres au courant des activités de leur Syndicat et de susciter des échanges sur les enjeux fondamentaux. On y accepte les collaborations spéciales, les lettres des lecteurs et des lectrices qui désirent exprimer leur opinion ou partager leurs réflexions. Pour assurer l'intégrité du journal et le respect des politiques du SCCC-UQO/CSN, tout texte ou document soumis doit être signé et accompagné de l'adresse complète de l'auteur ou de l'auteure. Les articles sont publiés sous l'entière responsabilité des auteures et des auteurs, et ne reflète pas nécessairement la pensée du SCCC-UQO/CSN ou celle de l'éditrice. Ils n'engagent en rien la responsabilité du SCCC-UQO/CSN, celle du Comité exécutif ni celle de l'éditrice. La soumission d'un texte est une permission implicite de la part de l'auteur ou de l'auteure de publier son texte dans *Le Papier*. L'éditrice se réserve cependant le droit de publier, en tout ou en partie, le matériel qui lui sera soumis.

Graphisme, infographie et mise en page : Ghyslaine Lévesque
Révision : Marie-Josée Bourget

Impression : Imprimerie Du Progrès
Tirage original de 700 exemplaires
ISSN 1488-1616

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais

SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

Bureau A-0113 du pavillon Alexandre-Taché

283, boul. Alexandre-Taché, Gatineau (Québec) J9A 1L8

Adresse postale : Case postale 1250, succ. Hull, Gatineau (Québec) J8X 3X7

Téléphone : 819 773-1692 – N° sans frais : 1 800 567-1283, poste 1692

Télécopieur : 819 773-1690

Courriel : sccc-uqo@uqo.ca – Site Web : www.sccc-uqo.ca

Une nouvelle identité visuelle pour le SCCC-UQO

(Suite de la page 5.)

 Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais

Par ailleurs, le turquoise s'associe aisément avec l'équilibre et la constance. Il réclame également des propriétés associées à la majorité des teintes de vert comme le calme, la sécurité ou la protection, et l'environnement, ainsi que d'autres associées généralement aux teintes de bleu telles la liberté, la paix et la confiance. Ainsi, il établit notre Syndicat comme un organisme solide, sérieux et démocratique.

L'IMAGE DE VOTRE SYNDICAT : VOTRE IMAGE

Les membres présents à l'AG de novembre 2012 ont pu faire un choix judicieux et éclairé – les deux propositions avaient été rendues disponibles plusieurs jours avant l'AG pour permettre aux membres de les regarder et de les analyser. Le résultat est de grande qualité et nous pouvons être fiers de cette nouvelle identité visuelle.

Nous espérons que vous saurez vous l'approprier et vous y reconnaître comme membre à part entière de notre Syndicat, solide de ses vingt ans d'existence. Ensemble, nous pouvons maintenant tenir la barre avec assurance pour les vingt prochaines années, et bien plus!